

Bâtiments anciens et fonctions actuelles : esquisse d'une approche de la "réanimation"

Autor(en): **Corboz, André**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Das Werk : Architektur und Kunst = L'oeuvre : architecture et art**

Band (Jahr): **62 (1975)**

Heft 11: **Umnutzung von Bauten = Réhabilitation des bâtiments**

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-47886>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Bâtiments anciens et fonctions actuelles: esquisse d'une approche de la «réanimation»

Les concepts de restauration et réanimation

La mode est au «recyclage». Suscitée en partie par la conscience écologique, elle bénéficie aussi de la première vague de réaction contre «l'architecture moderne» depuis les années trente. Nostalgiques de la société pré-industrielle et tenants de la technologie douce croient volontiers qu'il suffirait de rafraîchir et d'équiper systématiquement le stock des logements existants pour absorber la poussée démographique, puisque les courbes de croissance des populations occidentales tendent à s'affaïsser. Le patrimoine immobilier cesserait donc de subir les opérations de rénovation (qui consistent à démolir pour reconstruire) et ne connaîtrait plus que des actes de réhabilitation ou de réanimation (qui se bornent à porter les édifices au degré de fonctionnement que nous estimons normal à la fin du XXe siècle).

Dans cette optique, est «recyclage» toute intervention qui renonce à la destruction préalable. Le concept ne se distingue pas par sa finesse et son application ne s'embarrasse le plus souvent d'aucune précaution méthodologique: on recycle faute de pouvoir construire, ailleurs ou sur le même site.

Lorsqu'il s'agit de réanimer des bâtiments dits historiques (illustres ou modestes, classés ou non), le problème se complique d'un certain nombre de paramètres. Sa solution nécessite une clarification terminologique préliminaire, qui devrait passer par une distinction nette entre *restauration* et *réanimation*.

La première couvre l'ensemble des interventions techniques et scientifiques fondées sur une méthode et ayant pour but de garantir la continuité matérielle d'un édifice ou d'un aménagement à travers le temps. Cette définition ne concerne pas la fonction: ainsi comprise, la restauration a trait uniquement au *contenant*. La seconde a pour fin d'adapter un bâtiment ou un aménagement aux exigences actuelles, soit en permettant aux anciennes fonctions de se poursuivre, soit par changement d'affectation. La définition, cette fois, ne concerne pas d'abord la structure et le langage architectural: la réani-

mation touche le *contenu* (ce qui peut évidemment entraîner des conséquences pour le contenant).

La pratique de restaurer et réanimer

Il est clair que restauration et réanimation ne sont pas indépendantes, notamment parce qu'elles procèdent généralement de front. Ou du moins devraient procéder, car on constate souvent des restaurations dépourvues de programme fonctionnel et des réanimations hypothéquant l'intégrité des édifices prétendument sauvegardés. Restauration et réanimation s'incarnent alors en deux architectes différents, que leur formation et leurs intérêts contribuent encore à séparer. La plupart des restaurateurs sont satisfaits si l'opération a préservé le cadre de la porte d'entrée, les voûtes du sous-sol, une paire de fenêtres moulurées au second étage et quelques poutres avec traces de couleur au plafond du troisième: tout se passe comme si l'organisme architectural, la *Bausubstanz* comme dit si bien l'allemand, n'existait pas pour eux. Mais beaucoup de réanimateurs, après un jugement sommaire sur l'intérêt des vestiges, n'hésiteront pas à élargir la même porte, à dénaturer la cave, à transformer la fenêtre en baie panoramique et à cacher les poutres sous un faux plafond.

Le conflit implicite dans toute réanimation risque d'éclater aux dépens de l'objet, faute d'une méthode, au lieu de se résoudre dialectiquement. Car si restaurer tend à conserver, réanimer incline à modifier.

Il ne faut pas surestimer cette apparente contradiction: restauration et réanimation peuvent se servir mutuellement de limite pour le plus grand bien de la bâtisse. Quelle que soit l'école à laquelle il appartient, le restaurateur doit à maintes reprises opérer des choix qui sont indifférents du point de vue de la théorie. Par exemple, telle porte ou fenêtre condamnée par suite d'une transformation de bonne qualité pourrait aussi bien rester en l'état (en vertu du respect dû aux traces du temps) qu'être dégauchée (en fonction de l'enrichissement qu'elle appor-

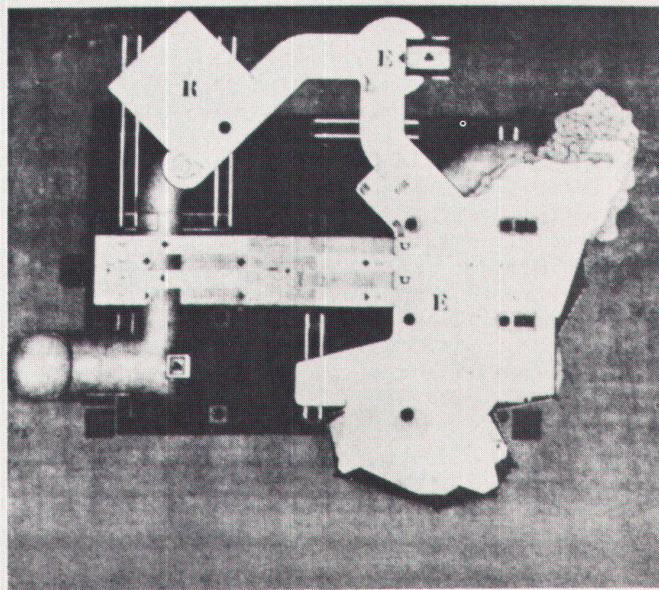
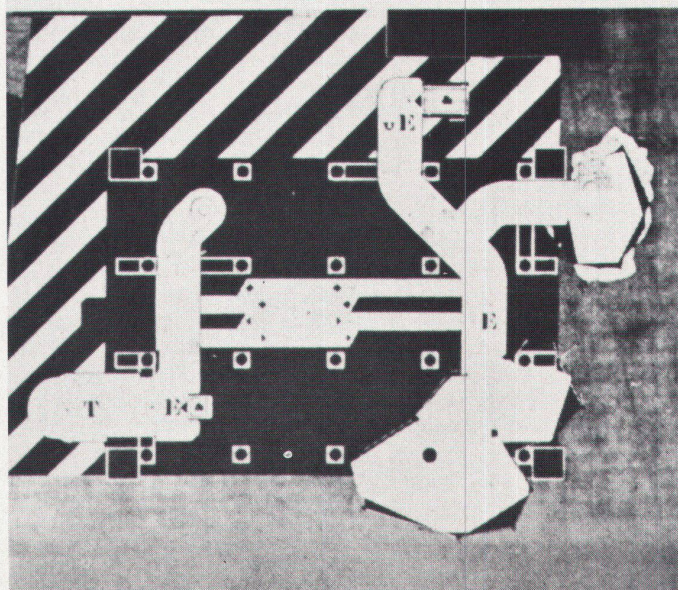
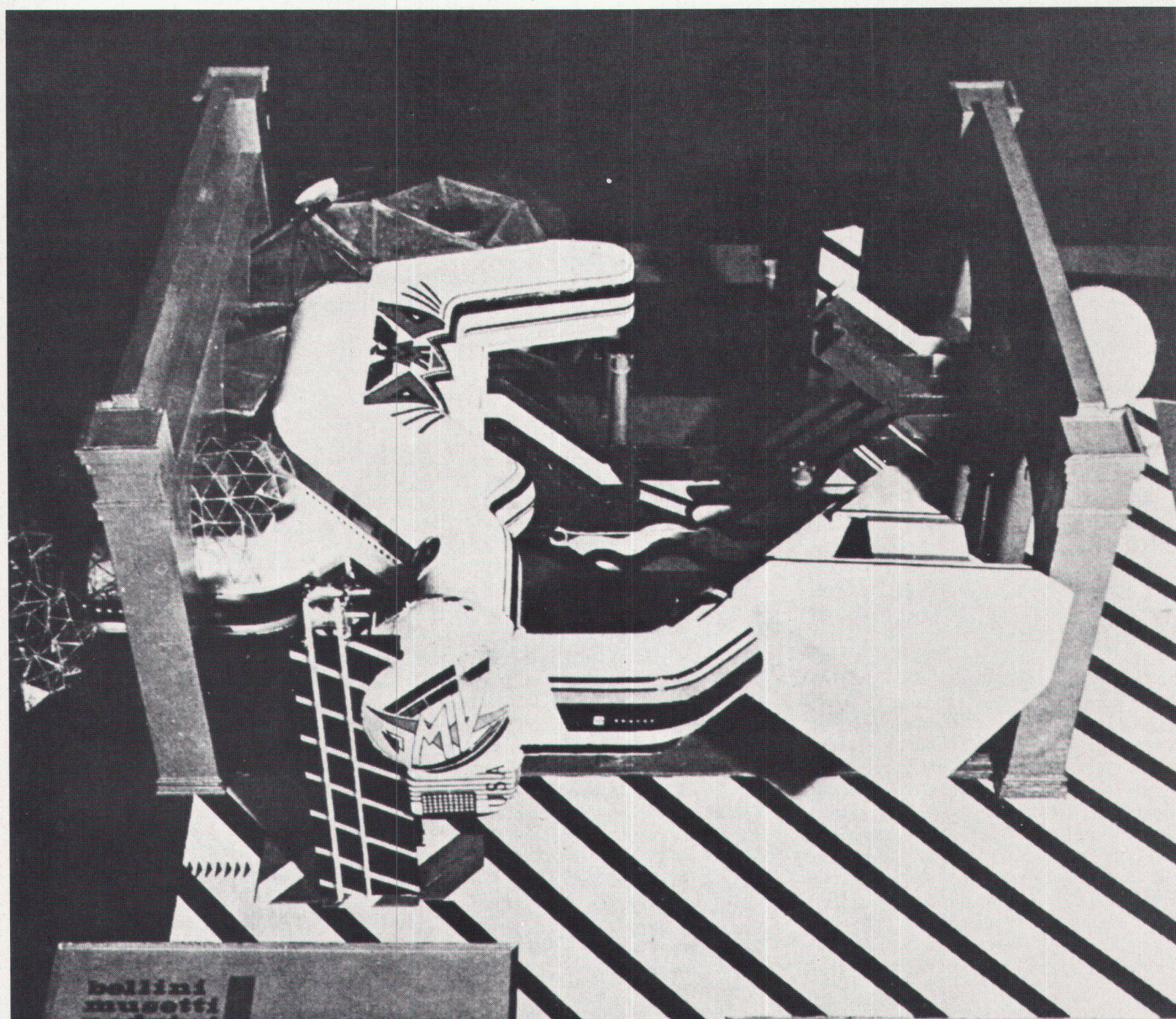
terait à la perception spatiale). En l'absence d'un projet fonctionnel, le restaurateur suivra son goût et ses inhibitions, parce que l'élément de décision se situe à l'extérieur de son système. Il en va de même pour le réanimateur: s'il a le souci de ne pas compromettre le bâtiment dans lequel il déploie son programme, il choisira plus systématiquement la solution discrète et renoncera (ou tentera de convaincre son client de renoncer) à une occupation intensive des surfaces.

Certes, l'un des défauts majeurs des diverses théories et doctrines de l'intervention sur les «monuments» depuis le XIXe siècle, c'est d'avoir démesurément privilégié les aspects formels de l'architecture et négligé d'autant les valeurs fonctionnelles, c'est-à-dire, en définitive, sociales. Héritée de l'Ecole des beaux-arts, cette conception étroite n'a pratiquement pas subi l'influence des idées modernes; à cela s'ajoute que le Bauhaus, les CIAM et la génération des pionniers s'attaquaient à des problèmes plus urgents que ceux des «monuments historiques». Au moment où se pose (plus ou moins hypocritement) la question de la survie des ensembles anciens, il est indispensable d'affirmer que la restauration et la réanimation ne relèvent pas de deux domaines distincts, mais constituent les processus complémentaires d'une même pratique.

Variation du degré d'intervention

L'application du principe précédent suppose toutefois d'autres clarifications encore. Face au Parthéon, à S. Carlino ou à Chartres, l'entente

Un exemple extrême, donc clair: projet de local de divertissement installé dans les Logge del Porcellino (Florence XVIe s.). Cette réanimation par changement d'affectation répond aux critères de réversibilité (la structure originale subsiste, intacte et visible) et de compatibilité (il s'agit d'un lieu de réunion). Les fragments insérés induisent des comportements différents; matériaux et couleurs contribuent à formuler l'écart qui distingue notre civilisation de celle des Médicis: il en résulte une signification nouvelle de l'objet historique. (Bellini, Musetti, Pedrini, faculté d'architecture de Florence, 1966-1967; tiré de «Casabella» 326, juillet 1968)



se fera sans peine sur la prééminence du contenant (les Soviétiques ont cependant converti l'église luthérienne de Leningrad en piscine et l'un de mes étudiants populistes désirait transformer Versailles en HLM). Mais la réanimation touche presque exclusivement des édifices absents des histoires de l'architecture; en outre, une bonne part d'entre eux ne remonte pas au-delà de 1800. C'est dire que leur qualité architecturale n'influera guère sur l'intervention qu'ils subiront (le XIXe siècle, toujours méprisé, reste une affaire de spécialistes).

La réanimation des bâtiments et des ensembles non monumentaux bute donc sur une carence culturelle: nous savons comment traiter Pommersfelden et Chambord, mais telles maisons en rangée de Boston, telle ferme du Hasli, tel village de Haute-Provence ne dictent pas eux-mêmes ce que nous devons ou pouvons en faire. En période de culture éclectique, comme est la nôtre, nous n'avons plus d'échelle qui permette de mesurer la valeur respective du conservable et du modifiable. Et la suppression de la distinction entre l'architecture «mineure» et la «grande» architecture ne facilite pas cette appréciation.

Il est patent que le degré d'intervention doit varier de cas en cas — mais en fonction de quoi? On se permettra sans doute plus de désinvolture à l'égard d'une demeure victorienne de série qu'en face d'une maison gothique à la typologie insolite. Mais ce critère statistique ne couvre qu'une partie du champ. Les différentes législations, en plus de protéger la rareté, se portent à la défense de la valeur archéologique, de la qualité architecturale et de l'intérêt historique. La première de ces notions sort de notre propos; nous venons de constater que la deuxième se révèle souvent inopérante; quant à la dernière, elle entretient avec les autres des rapports qui relèvent parfois de la pataphysique (muséification d'une bicoque désespérément quelconque sous prétexte qu'un bravache à trois étoiles y serait né).

Intervention minimum et réversibilité de l'intervention

Si tout ce qui est ancien est historique, cela suppose-t-il un embargo général sur l'ancien? Absurde. Tout l'historique doit-il être abordé avec le même respect? Ou bien certaines structures sont-elles justiciables d'un traitement plus expéditif? Si l'on préfère: en cas de conflit entre restaurer et réanimer, faut-il maintenir coûte que coûte l'état historique (au risque de brimer la fonction) ou installer la fonction selon sa propre logique (en courant le danger d'altérer le bâtiment)? La plupart des édifices anciens admettent presque uniquement des activités tertiaires, les plus élastiques.

On peut distinguer d'emblée deux grandes classes d'édifices. Les ouvrages sans caractère ni position marqués, mais encore solides et utilisables, peuvent être traités comme des *Grossform*, des «formes fortes», dans lesquelles des fonctions nouvelles s'installeront facilement sans altérer la structure d'origine: les populations médiévales «recyclèrent» les amphithéâtres en les muant en unités de voisinage et de défense. Ces cas relèvent avant tout du réani-

mateur. Ressortissent au contraire au seul restaurateur les constructions à conserver telles quelles, au besoin vides, parce que la réanimation détruirait leur nature même. Si le musée de n'importe quoi équivaut souvent à une solution de facilité, il ne faut pas l'écarter pour autant si l'état exceptionnel d'un bâtiment ne justifie aucune autre destination.

Mais, insistons-y, l'énorme majorité des cas se situe entre ces extrêmes et ne se recommande pas par des caractères distincts. N'est-il pas préférable, alors, de constater l'insuffisance au moins provisoire de la théorie — qui découle de l'état même de la civilisation — et d'en tirer les conséquences sous forme d'un double principe?

— *Principe de l'intervention minimum*, qui institutionnalise la clause de discrétion: après ce qui a été dit, son commentaire paraît superflu;

— *Principe de la réversibilité des interventions*, qui en précise l'esprit. Nous ne nous reconnaissons plus le droit d'imposer une marque indélébile aux constructions que l'histoire a charriées jusqu'à nous en vertu du plus parfait hasard: nous percevons trop leur fragilité, que nous ne voulons pas exposer davantage, et nous refusons de compliquer la tâche de nos successeurs, qui devront défaire à leur tour ce que nous avons fait. Altérer une musique ancienne laisse la partition originale intacte; en architecture, un tel usage entame la substance même de l'objet.

L'idéal serait de ne placer dans un bâtiment que des dispositifs légers, amovibles, dont les ancrages soient indépendants de la structure où ils s'insèrent, de ne pas percer les murs pour y placer les systèmes mécaniques jugés indispensables, mais d'exposer ces conduits (ce qui implique un soin particulier dans leur design). Le contraste entre l'intervention aussitôt lisible et l'édifice donné, loin d'être camouflé, doit au contraire devenir le point de départ de l'aménagement intérieur: le résultat sera ambigu, comme l'opération elle-même, donc intéressant. Il n'y a d'ailleurs pas lieu d'agir comme si l'activité actuelle n'était pas contemporaine.

Cela suppose que le statut de l'œuvre a changé: au lieu d'être tenue pour complète, finie, monosémique — bref, pour une donnée —, la voici comprise comme un problème encore ouvert, actualisable et admettant plus d'une solution: donc offerte à un surcroît de signification.

Nature transfonctionnelle de l'architecture

L'évaluation du bâtiment à réanimer passe nécessairement par une analyse sémantique, à laquelle la notion de fonction continue à servir de référence. Mais la fonction utilitariste des fonctionnalistes d'avant-guerre doit se transformer pour s'étendre à d'autres aspects plus fins du phénomène. Plus un bâtiment est ancien, plus il y a de probabilités que sa fonction primitive ait disparu au profit de différentes fonctions successives: lesquelles, et pourquoi? Cette fonction primitive, d'ailleurs, se distingue probablement en une ou plusieurs fonctions primaires et diverses fonctions secondaires; la fonction primaire dénote l'activité spécifique, la fonction secondaire peut connoter des valeurs importantes, d'ordre symbolique, sans rapport nécessaire avec l'autre; au cours du temps, les deux

classes de fonctions se transforment indépendamment l'une de l'autre: la disparition de la fonction d'origine ne signifie donc pas fatalement la mort du bâtiment, puisque d'autres fonctions (primaires ou secondaires) peuvent se relayer pour assurer sa continuité dans le temps.

Beaucoup de bâtiments ne contiennent plus aucun élément utilisé ou compris dans son sens originel, sans que leur fonctionnement actuel en soit entravé pour autant. Par conséquent la perte de fonction n'entraîne pas automatiquement un appauvrissement de la capacité sémantique de l'architecture; elle peut suggérer au contraire la condition ou la chance de sa survie, c'est-à-dire de son intégration à notre propre culture. Refuser la réanimation comme une trahison, surtout s'il y a changement d'affectation, c'est ne pas voir qu'il y a oscillation au cours des âges entre l'architecture et l'histoire, entre la structure et les événements qui la remplissent comme les poissons le filet. Les contenants sont traversés par les contenus: l'architecture, même celle qui paraît à première vue la plus rigide, possède une nature transfonctionnelle.

La compatibilité, une notion qualitative

Faut-il préciser, à ce point, que n'importe quel bâtiment ne peut pourtant pas admettre n'importe quelle fonction? Ici intervient le concept de *compatibilité*. Ce n'est pas une notion intemporelle: ce qu'une époque estime légitime, une autre l'interdit en vertu d'exigences culturelles différentes.

Notion qualitative, la compatibilité ne découle pas du cubage utile ou de la rentabilité. A surface équivalente, un entrepôt et une salle de théâtre ne devraient pas induire les mêmes activités: il faut tenir compte de l'esprit de la fonction, en d'autres termes des aptitudes emblématiques ou symboliques de l'objet considéré.

Mais cela ne signifie pas non plus qu'il faille privilégier les fonctions nobles, sous prétexte qu'elles seraient seules conciliables avec l'architecture ancienne. Une fausse conception de la «dignité» de ces fonctions a engagé d'innombrables municipalités à interdire dans leurs quartiers anciens les activités artisanales considérées comme triviales: elles confèrent ainsi à leurs ensembles historiques un indubitable caractère de classe.

Observons enfin que la procédure de réanimation renverse l'un des axiomes cardinaux de l'architecture moderne: le contenant y précède le contenu, la fonction y suit la «forme». Le constat de la compatibilité qualitative suppose donc la recherche préalable d'un besoin adéquat pour un édifice existant; elle consiste en somme à trouver la main qui convient à ce gant. La solution idéale suppose une planification, seule capable de recenser les équipements et les services qu'une rue, un quartier, une zone, une ville nécessitent. Une fois cette liste dressée, la notion de compatibilité permet de comparer les besoins au bâtiment disponible. De cette confrontation devrait naître, par une espèce de négociation, le programme de la réanimation proprement dite.

(Sous-titres de la rédaction)